

Compte rendu de la commission piscine du 24 avril 2018

Présents : liste jointe

M. Rémi SCHWENCK remercie les membres de leur présence et rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- 1) finalisation du planning d'occupation
- 2) point sur les embauches
- 3) inauguration
- 4) nom de l'équipement
- 5) divers

1) Finalisation du planning d'occupation

M. Frédéric ZANELLA expose le planning d'ouverture prévu pour le démarrage de la piscine.

Il précise qu'il y a toujours une incertitude concernant l'occupation du bassin par certaines écoles du territoire. La piscine est en capacité d'accueillir toutes les écoles, mais pour établir un planning définitif il manque encore ces éléments.

L'éducation nationale a projeté un planning où toutes les écoles du territoire apparaissent, plus quelques écoles hors territoire, et le fonctionnement se ferait sur deux cycles de seize semaines.

Il est possible de proposer trois cycles de onze semaines, ce qui réduirait les coûts de transport pour les communes, mais réduirait aussi le nombre de séances pour les écoles.

Un mail sera adressé aux communes afin de connaître leur avis sur ces propositions : 2 cycles de seize séances ou trois cycles de onze séances sur l'année scolaire.

En raison de la distance, M. Yves LICHT indique que les communes de Contz les Bains et Haute Kontz iront sur Breistroff.

2) Point sur les embauches

M. Rémi SCHWENCK rappelle que le conseil communautaire a validé la création de quatre postes de maître-nageur. Pour l'ouverture en septembre, le centre aquatique démarrera avec 3 MNS.

Concernant les personnels d'entretien et technique, deux agents à temps non complet qui travaillent également dans la commune de Bouzonville intégreront la CCB3F à temps plein à partir du 1^{er} juillet 2018.

Il est aussi envisagé de détacher quelques heures par semaine un agent d'une déchetterie sur le poste d'agent technique pour le suivi des contrôles primaires de l'installation.

3) Inauguration

La date d'inauguration n'est pas encore fixée, elle se situera probablement en automne. M. Rémi SCHWENCK rappelle à cet effet qu'une enveloppe a été votée à l'article « fêtes et cérémonies » pour financer l'inauguration du centre aquatique.

4) Nom de l'équipement

M. Rémi SCHWENCK aborde le sujet du nom de la piscine et deux propositions se dégagent, les noms d'Aurélien MULLER, nageuse Sarregueminoise championne du monde du 10 kilomètres en eau libre et Camille MUFFAT, nageuse Niçoise championne olympique du 400 mètres nage libre à Londres en 2012 et disparue tragiquement en 2015.

Il est proposé d'inviter Aurélie MULLER ou éventuellement une autre personnalité reconnue du monde de la natation à l'inauguration.

5) Divers

M. Bernard FOULIGNY fait part de deux avenants proposés par ENGIE COFELY (lot 10) relatifs aux travaux de la piscine.

- Avenant d'un montant de 3 980 € HT, concerne la fourniture des extincteurs et du nécessaire de signalisation incendie pour le bâtiment. Il précise que cet équipement n'a pas été mis au marché.

Avenant de 6 950 € HT concernant le calorifugeage des gaines d'air neuf de la ventilation mécaniquement contrôlée à double flux. Il précise que cette option est conseillée afin éviter une condensation à l'intérieur des gaines ce qui conduirait à une dégradation prématurée de ces dernières.

La commission émet à l'unanimité un avis favorable à ces deux avenants.

Le débit et la distance du poteau d'incendie situé rue Saint Hubert a conduit le SDIS à émettre un avis défavorable concernant la sécurité incendie du bâtiment.

M. Remy SCHWENCK indique qu'une réunion est prévue jeudi 26 avril pour rechercher une solution à ce problème. *(Ci-joint le relevé de décision de cette réunion)*

M. Rémi SCHWENCK propose qu'une pré-commission de sécurité passe visiter la piscine afin d'anticiper les éventuelles remarques de la commission de sécurité.

Mme Marie-Christine VENNERS demande si la piscine pourrait être ouverte dès cet été pour les centres aérés et sport'Adic.

M. Frédéric ZANELLA précise que cette possibilité est subordonnée aux autorisations délivrées par l'agence régionale de santé (ARS) et la direction départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

-Une visite de la piscine est proposée aux membres de la commission le mardi 15 mai 2018 à 15h. Un mail de confirmation sera adressé à chacun.

M. Bernard FOULIGNY informe M. Clément LARCHER que lors du branchement du bâtiment au réseau d'assainissement public, l'entreprise EUROVIA a constaté que les tuyaux étaient obturés. Elle a préconisé une inspection du réseau public en aval du centre aquatique. Il se propose d'adresser un mail à ce sujet au syndicat d'assainissement.

Le Vice-Président

Rémi SCHWENCK





COMPTE RENDU DE LA REUNION du 26 avril 2018 en Mairie de BOUZONVILLE (voir liste des présences ci-jointe)

**Objet : Défense extérieure contre l'incendie du projet de construction
du centre aquatique à BOUZONVILLE.**

Il a été convenu :

- Suppression du comptage DN 30 rue de la Forêt
- Remplacement du poteau d'incendie n° 39
- Essai débit pression sur PI n° 21, 24 et 39
- Essai en simultané du PI n° 21 et 39
- Essai en simultané du PI n° 39 et 24
- Un rapport des essais effectué sera communiqué à la ville
- Une nouvelle réunion sera organisée à l'issue des prescriptions énumérées ci-dessus fin mai – début juin 2018.

www.mairie-bouzonville.fr

Hôtel de Ville
BP 5
57320 BOUZONVILLE



Téléphone : +33 3 87 78 44 44
Télécopie : +33 3 87 78 28 56
Courriel : contact@mairie-bouzonville.fr